Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 09/09/2022

AUCHAN RETAIL SERVICES AUCHAN rappelle Gambas entières crues décongelées Auchan Le Poissonnier



- Noms des modèles ou références concernés : **Barquettes de 400g**
- Marque : **Auchan Le Poissonnier**
- **GTIN 3254562419603 Lot Lot 36890 Date limite de consommation 08/09/2022**
 GTIN 3254562419603 Lot Lot 37169 Date limite de consommation 14/09/2022
- Conditionnements : **barquette de 400g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 30/08/2022 au 08/09/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 56 121 179 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Auchan hypermarché**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Vibrio vulnificus**
- Risques encourus par le consommateur : **Vibrio vulnificus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires causées par les Vibrio vulnificus peuvent se traduire occasionnellement par des troubles gastro-intestinaux bénins chez des individus en bonne santé, mais aussi par des troubles non intestinaux sévères (infection généralisée / septicémie) chez les personnes sensibles ou atteintes d'affections chroniques préexistantes. Par ailleurs, des infections cutanées sont susceptibles de survenir à partir de blessures pré-existantes en cas de manipulation des produits

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 22 septembre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0359305930**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre